

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom:Prénom:

Adresse:

Ville:.....

Téléphone:

Né(e) le:.....Sexe: F –M

COURSES:

- Course 1 : les jeunes nés en 2009 - 2008 : 14h30
- Course 2 : les jeunes nés en 2007 - 2006 : 15h
- Course 3 : les jeunes nés en 2005 - 2004 : 15h30
- Course 4 : les jeunes nés en 2003 - 2002 : 16h
- Course 5 : les jeunes nés en 2001 - 2000 : 16h30

TARIFS:

2€ par participant

PIECES A JOINDRE:

- Bulletin d'inscription ci-dessus complété et le règlement de 2€/participant
- une attestation parentale (ci-dessous).

| |
|---|
| <p>ATTESTATION Je soussigné, M. Mme..... atteste sur l'honneur que mon enfant..... ne possède aucune contre-indication à la pratique des sports suivants: Natation suivie d'une épreuve de course à pieds. L'avis du médecin est obligatoire pour les personnes souffrant de problèmes cardiaques, pulmonaires, vasculaires ou pathologie lourdes. J'atteste de l'exactitude des informations fournies ci-dessus et certifie avoir pris connaissance du règlement ci-joint. Date:.....Signature:</p> |
|---|

- une autorisation parentale (ci-dessous).

| |
|--|
| <p>AUTORISATION PARENTALE: Je soussigné Mr Mme....., autorise mon enfant..... à participer à L'Aquarun qui se déroule au centre aquatique et dans la zone de la brionnière le 24 Septembre 2017. Date:.....Signature:</p> |
|--|

Dossier complet à déposer au centre aquatique Cogléo

Rue de la voie ferrée- zone de la brionnière – 35460 MAEN ROCH

02 99 17 21 00 – accueil.cogleo@spl-sportsloisirs.com

REGLEMENT DE L'AQUATHLON

Chaque concurrent et tuteur légal reconnaît avoir pris connaissance et accepte le présent règlement

Art. 1 - Admission

Les participants doivent avoir le jour de l'évènement :

- Une autorisation parentale de participation à l'aquarun du 24 septembre 2017 (document joint)
- Une attestation parentale sur l'honneur de non contre-indication physique et médicale à la pratique de la natation suivie d'une épreuve de course à pieds.

Art. 2 - Les horaires et distances :

- Horaire de départ – Voir ci-contre

Les participants doivent se présenter **au plus tard** 30 minutes avant le départ. Ils seront dirigés vers les vestiaires, puis vers la zone de transition pour y déposer une serviette, leurs vêtements et leurs chaussures.

- Distances

- Course 1 : 50m de natation – 600m course à pieds
- Course 2 : 100m de natation – 600m course à pieds
- Course 3 : 100m de natation – 1200m course à pieds
- Course 4 : 150m de natation – 1800m course à pieds
- Course 5 : 200m de natation – 1800m course à pieds

Art. 3 - Inscription

Les inscriptions débiteront le 12 septembre 2017 et seront acceptées jusqu'au jour de l'aquarun, soit le dimanche 24 septembre 2017. Elle sera valide sous la condition d'un dossier complet et du paiement de l'inscription.

En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée. En cas de non-participation à l'épreuve, les concurrents ne pourront pas prétendre au remboursement des frais engagés.

L'engagement est pris dans l'ordre de réception des dossiers et dans la limite des places disponibles (20 par catégories).

Art. 4 – Tenue

Le vêtement en natation est un maillot de bain en une ou deux pièces. Les lunettes de natation, masque et pince-nez sont autorisés. Les aides artificielles, pull boy, plaquettes, gants, tuba, palmes, gilets ou autres aides à la flottaison sont interdits.

Le vêtement minimum pour l'épreuve de course à pieds est un tee-shirt. Le torse nu est interdit.

Art. 5 – Natation

La partie natation se déroulera dans le bassin du centre aquatique Cogléo, spécialement aménagé pour l'épreuve. Tous les styles de nage sont autorisés.

Art. 6 - Aire de transition

Cette aire est la zone où les participants change de tenue pour la course à pieds. Chaque concurrent connaîtra avant le début de l'épreuve, son emplacement réservé.

Art. 7 - Course à pied

Le parcours se déroulera sur le chemin proche du centre aquatique. Il sera balisé et sécurisé.

Art. 8 - Présence obligatoire des concurrents au briefing

Les consignes sont données 15 minutes avant chaque départ par l'organisateur.

Art 9 – Aptitude à l'épreuve de nage

L'aptitude à l'épreuve de nage sera évaluée par le maître-nageur lors de l'échauffement. Le maître-nageur s'accordera le droit de refuser la participation à l'épreuve d'un concurrent n'ayant pas d'aptitude suffisante. Pour éviter l'exclusion, assurez vous que le jeune possède l'aptitude nécessaire.

Art. 10 - Sécurité

La protection des circuits sera assurée par des bénévoles des associations partenaires et les organisateurs.

La sécurité sera assurée par les secouristes diplômés.

Tout concurrent présentant des signes de fatigue anormale pourra être arrêté par l'organisateur

Art. 11 - Responsabilités

La Responsabilité Civile des organisateurs sera garantie par une assurance contractée spécialement pour l'épreuve auprès de GROUPAMA

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de :

-défaillance ou Accident consécutif à un mauvais état de santé du participant.

-accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité données par les organisateurs

-perte, bris ou vol d'objets personnels, de bris ou vol de matériel.

Art. 12 - Litige

En aucun cas, un participant ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'autorisation parentale vaut acceptation du règlement.

Art. 13 - Droit à l'image

Le représentant légal du participant autorise expressément les organisateurs de l'aquarun ainsi que leurs ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'épreuve, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Art. 14 - Récompenses

Les récompenses seront remises directement après l'arrivée des participants, chaque participant recevant une récompense. Il n'y aura pas de classement

**CETTE MANIFESTATION SE VEUT CONVIVIALE, SPORTIVE ET
RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.**

IL N'Y AURA PAS DE CLASSEMENT NI DE CHRONOMETRAGE.

A CHACUN SON RYTHME



Tu as entre **8 et 16** ans, viens relever le défi,
Le dimanche 24 septembre 2017

Participe à

L'Aqua-Run à Coglé'O

Deux épreuves: une distance de natation suivie d'un parcours en course à pied!

Renseignements complémentaires à partir du 21 août 2017.

